

# Assemblée Générale AMAP 2021

## Bilan moral 2020

### Retour sur les changements de l'année

Cette année nous sommes passés sur un contrat annuel avec une suppression progressive des demi-paniers. Le contrat annuel permet un engagement plus fort de l'amapien et une charge allégée pour les membres du bureau. Cet engagement sur l'année sera maintenu mais dans un souci de cohérence par rapport aux éventuelles installations ou déménagements, ce contrat annuel sera proposé tous les ans en octobre donc **le prochain contrat qui débutera au 1er avril couvrira une période de 6 mois jusqu'au 30 septembre** pour démarrer un nouveau contrat d'un an d'octobre à septembre. Les **demi-paniers** ne sont plus gérés par le bureau et sont donc à la seule responsabilité des binômes d'amapiens qui **doivent s'organiser entre eux** (notamment pour les absences et changement de semaines, pendant les vacances...) et choisir un seul nom à leur panier. Les changements des semaines paires et impaires sont sous la propre organisation des binômes. Les mesures sanitaires nous ont obligé à modifier l'organisation des distributions, ce qui s'est avéré être une bonne chose avec la préparation des paniers à l'avance et un membre du CA toujours présent à l'entrée. L'organisation actuelle sera maintenue avec les horaires de distributions de 17h30 à 19h30 (sauf adaptation au couvre feu bien sûr). Nous saluons la solidarité et la coopération dont vous avez su faire preuve durant cette période particulière.

### Réorganisation du conseil d'administration

L'arrivée de nouveaux membres motivé(e)s a permis une organisation dynamique, fluide, dans une bonne ambiance au sein du bureau. Nous avons reçu la candidature enthousiaste de Michel Guenezan, amapien, pour cette nouvelle année.

### Projets 2021

Mise en place de l'outil « **cagette** » pour l'organisation interne de l'AMAP, notamment les permanences et les informations sur la présence des producteurs aux distributions.


**Intégration de nouveaux amapiens** sur liste d'attente.

Espoir de faire un pot ou un **pique-nique de l'été** pour un moment de convivialité.

## Retour sur les producteurs

- Gaec DUREAU: légumes
- La Ferme des Marais Champs: produits laitiers de vache et viande. Mise en place de contenants en verre et arrêt des produits beurre et yaourt.
- GAEC Alp-Rousse: produits laitiers de chèvre → **départ de l'AMAP au printemps**
- Ferme du Chaudron / Hélène: produits laitiers de brebis → **arrêt de son activité cet hiver, remplacé à partir de début Avril par la ferme du mouton noir (Bourgneuf)**
- Jean-Baptiste DUREAU: volailles et viande de boeuf et veau

- La Ferme des Brissets: production de miel
- Anne Blomqvist, confitures de Retz: confitures
- Le sens des simples / Mathilde: producteur/cueilleur
- Le verger du moulin des Noues: pommes / poires
- **Le Monastérien / Bernard: saliculteur → arrêt 2021**
- La ferme des roseaux / Marion et Hugo: spiruline
- Terre Promise / François: paysan meunier
- Le domaine de la Chapellerie: vigneron
- Sébastien Guilhemjouan: pastier
- L'Atelier Gervais Gourmet
- Safran de la côte de Jade
- La ferme du Doiterneau, GAEC Pascal et Antoine Morice: éleveurs de porcs
- Samuel Gantier: éleveur de moutons
- Sébastien: boulanger : a repris les distributions en octobre 2020
- **la brasserie de la petite ramonière : bières → arrivée été 2020**
- **la ferme des petits renards : œufs → arrivée Janvier 2021**

		Assemblée Générale du 6 février 2021			
		Compte Résultat 2020			
Charges (Dépenses)			Produits (Recettes)		
	2019	2020		2019	2020
Achats Produits Paniers de Noël		806,70 €	193 Adhésions Amap (206 en 2019)	2 060,00 €	1 934,00 €
Soutien projets producteurs	500,00 €	1 000,00 €	Ventes Paniers de Noël		794,00 €
Frais de fonctionnement (fournitures, blog, copies...)	253,53 €	192,22 €			
Frais A.G., buffets, restauration, cadeau	487,24 €	129,10 €			
Cotisations-Assurance InterAmap	150,00 €	125,00 €			
Remboursement Paniers Amapiens		81,88 €			
Frais Bancaires (tenue de compte)	87,60 €	37,50 €			
<b>Sous Total Charges</b>	<b>1 478,37 €</b>	<b>2 482,50 €</b>	<b>Sous total Produits</b>	<b>2 060,00 €</b>	<b>2 728,00 €</b>
Résultat Exercice (Exédent)	581,63 €	245,50 €			
<b>Totaux</b>	<b>2 060,00 €</b>	<b>2 728,00 €</b>	<b>Totaux</b>	<b>2 060,00 €</b>	<b>2 728,00 €</b>
			Situation des Disponibilités au	31/12/219	31/12/2020
			Solde banque	2 558,83	2 263,25
			Solde Caisse	60,50	108,06

## Bilan financier 2020

### Commentaires :

Sur un budget total de 2728€ le Compte de Résultat 2020 de l'Amap Pornic présente un résultat d'exercice positif de 245,50€ (excédent). Il se situe dans la continuité des exercices précédents.

Les évolutions principales concernent les postes suivants :

- Paniers de Noël : Cette année nous avons proposé des paniers de Noël sur les 2 dernières distributions de l'année. Ainsi, 26 paniers composés des produits de nos producteurs ont été achetés par les amapiens. D'où cette charge exceptionnelle cette année mais qui s'équilibre en recette par les ventes des paniers (806,70€ - 794,00€).

- Soutiens aux producteurs : 3 projets soutenus cette année. 2 jeunes producteurs locaux en création : Steve Gantier en maraîchage à la Rinaie à Pornic (250€) et Julien Sion en petits fruits rouge au Clion (250€) et le groupement de producteur AALVIE pour l'abattage à la ferme (500€).

- Frais de fonctionnement : AG, pots, buffets... qui ont diminué en 2020 du fait des contraintes sanitaires.

- Adhésions : Légèrement moins d'adhésion en 2020, ce qui peut s'expliquer par la mise en place des contrats annuels qui nécessite un engagement plus fort des amapiens et peut par conséquent en freiner quelques uns.

## Statuts et Règlement intérieur

Le règlement intérieur demeure inchangé et les statuts ont été remis à jour sur le blog et sont consultables en ligne ou sur le lieu de distribution pour le vote.

La cotisation reste inchangée, à savoir 10 euros pour une année.

## Rappel Blog et Mails

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'être inscrit sur le blog pour recevoir les informations et toutes les actualités concernant l'AMAP, indépendamment de notre volonté il est parfois nécessaire de se réinscrire. Ainsi si vous êtes sans nouvelle depuis plusieurs semaines ou mois cela nécessite une réinscription au blog de votre part sur le site : [www.amappornic.net](http://www.amappornic.net)

Le bureau reste joignable par mail à : [amappornic@mailo.com](mailto:amappornic@mailo.com)

## Conseil d'administration 2021

se présentent :

- Anne-Solène Reculeau
- Elodie Paquette
- Frédéric Le Peltier
- Antoine Rouhan
- Madeleine Thibonnier
- Isabelle Albert
- Martine Barthet
- Michèle Thébault (nouveau membre)
- Michel Guenezan (nouveau membre)

Démissionnaire : Bernard Thébault

## Dates du renouvellement des contrats pour 6 mois

Les Jeudi 11 et 18 Mars 2021

## Votes

- Bilan moral
- Bilan financier
- Statuts
- Composition du conseil d'administration